

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18289 - 71ÈME ANNÉE

Depuis ce matin, état d'urgence dans notre île

Les suites des attentats de Paris s'appliquent à La Réunion



Dimanche à Champ Fleuri, hommage aux victimes des attentats. Vendredi au même endroit aura lieu une cérémonie interreligieuse.

Depuis cette nuit, l'état d'urgence est étendu à La Réunion et aux autres départements d'outre-mer. C'est une première pour notre île. Les conséquences des attentats de Paris se font donc de plus en plus sentir à La Réunion, et cela d'autant plus que la voix qui a revendiqué les attaques terroristes du 13 novembre serait celle d'un Réunionnais. Tous les départements de la République sont donc sous le régime de l'état d'urgence.

Vendredi soir, pour la première fois, des terroristes kamikazes ont opéré en France. Le bilan est de 129 morts et de plus de 300 blessés. C'est l'attaque terroriste la plus meurtrière subie par la France, et par l'Europe depuis 2004 à Madrid. Le président de la République a immédiatement décrété l'état d'urgence en France et en Corse.

Quelques heures plus tard, Daech revendiquait les attentats.

« Cette attaque n'est que le début de la tempête et un avertissement pour ceux qui veulent méditer et retirer leurs leçons », dit un extrait du texte lu par un francophone. Selon le Figaro, « La voix de la bande sonore de revendication des attaques kamikazes par l'Etat islamique est celle de Fabien Clain (...) une source policière affirme au Figaro que « c'est très probablement lui » ».

Fabien Clain est un Réunionnais qui a émigré en France depuis plusieurs années. Avec son frère, il vivait près de Toulouse, c'est là qu'il est devenu un extrémiste. Il était un proche de Mohamed Merah, auteur des attaques terroristes de Toulouse en 2012. Après avoir purgé une peine de prison, Fabien Clain est parti en Syrie. Ce Réunionnais apparaît donc comme un cadre de Daech, ce qui le place donc sur la liste des auteurs probables de la déclaration de revendication des attentats de Paris.

Etat d'urgence dans tous les départements

Depuis que la nouvelle des attaques terroristes de Paris est connue à La Réunion, plusieurs décisions ont été prises. Ce sont des annulations de manifestation, des meetings reportés et une campagne des élections régionales mise entre parenthèses.

Lundi, le président de la République a détaillé les mesures qui seront prises face à cette nouvelle situation. Il propose notamment une révision de la Constitution pour y inscrire l'état d'urgence, l'augmentation des effectifs de la police, de la gendarmerie et de la justice, la prolongation de 30 jours de l'état d'urgence.

Dans la nuit, le ministère des Outremer a annoncé l'extension de l'état d'urgence à tous les départements. « Cette application se justifie par une nécessité de cohérence et de renforcement du dispositif de sécurité, au moment où l'état d'urgence s'inscrit dans la durée et sera prolongé pour trois mois par une loi soumise au Parlement », précise le communiqué diffusé par le ministè-

re de George Pau-Langevin. Le même communiqué indique que des « spécificités géographiques » ne justifient pas l'extension de l'état d'urgence à la Nouvelle-Calédonie, à la Polynésie et à Wallis et Futuna. Pour la première fois, La Réunion va donc être soumise à ce régime de droit exceptionnel, et pendant plusieurs mois.

Le même système

Depuis ce matin, La Réunion est sous le même régime que la France, celui de l'état d'urgence. C'est tout d'abord une suite logique de l'intégration. Ce régime exceptionnel va durer au moins trois mois, donc sur ce point il n'y aura pas de décalage entre La Réunion et la France.

C'est aussi une conséquence de l'application du même système qu'en France. D'après les premiers éléments de l'enquête diffusés dans les médias, plusieurs des kamikazes étaient de jeunes Français. Ils avaient donc été pendant plusieurs années à l'école de la République et faisaient partie depuis plusieurs années de la société française. Ce système a donc produit malheureusement ces terroristes.

Un fait nouveau, c'est l'annonce que la personne qui a lu le texte de revendication est un Réunionnais, suspecté d'être un cadre de Daech. Son basculement dans l'extrémisme s'est fait à la suite d'une émigration en France. Mais comme à La Réunion s'applique le même système qu'en France, le résultat peut malheureusement être le même. De plus, les conditions de vie imposées

à nos compatriotes sont bien plus dures qu'en France. Le taux de chômage est trois fois plus important, près de la moitié de la population survit en dessous du seuil de pauvreté.

Le miracle permanent

Cela souligne toute l'importance du maintien de la cohésion de la société réunionnaise. 350 ans d'esclavage, de colonisation et d'intégration ont permis un miracle, la création d'un peuple issu de descendants de grandes civilisations qui arrivent à vivre ensemble dans la paix. Dans un monde où les affrontements se font souvent en utilisant la religion ou l'origine, l'existence du peuple réunionnais apparaît comme un miracle permanent.

Cette fraternité réunionnaise n'avait pas pu s'exprimer dimanche lors de l'hommage aux victimes des attentats, beaucoup l'ont regretté. Elle pourra le faire sur un plan religieux vendredi. Montrer ce dont nous sommes capables, c'est cela le principal apport de La Réunion au combat que le monde veut mener contre le terrorisme.

M.M.

Hommage interreligieux aux victimes des attentats de Paris

«Le GDIR- Groupe de dialogue inter-religieux de La Réunion invite les Réunionnais à participer à la cérémonie interreligieuse de recueillement en hommage à la mémoire des victimes des attentats de Paris ainsi qu'à leurs proches. Le rassemblement aura lieu le vendredi 20 novembre à 17h30 sur le parvis des droits de l'Homme de Champ-Fleuri à Saint-Denis.»

Le président, Idriss Issop-Banian

Édito

La Russie redevient l'alliée de la France

Dans son discours lundi devant le Congrès des sénateurs et députés, François Hollande a annoncé deux changements majeurs dans la politique étrangère de la France. C'est tout d'abord les rencontres programmées avec Vladimir Poutine et Barack Obama. Rappelons que depuis le coup d'État en Ukraine en février 2014, la situation s'était tendue. Retour de la Crimée à la Russie, guerre civile dans l'Est de l'Ukraine : autant d'événements où la France et l'Union européenne avait pris le parti du gouvernement ukrainien, jusqu'à prendre des sanctions économiques contre la Russie. C'est aussi le refus de la France de livrer deux bateaux de guerre achetés par la Russie. En réponse, la Russie a interdit les importations de produits agricoles européens. Cette décision explique en partie la crise subie par les agriculteurs français, car le débouché russe n'est plus possible.

L'OTAN avait été aussi dans le sens de la tension. L'organisation militaire commandée par les États-Unis a renforcé ses effectifs dans les pays proches de la Russie.

Une autre source de différend était la stratégie suivie en Syrie. Pour les dirigeants français, le gouvernement syrien était l'ennemi à abattre, au même titre que Daech. Rappelons que la France a été à deux doigts d'entrer en guerre contre la Syrie en août 2013. Mais elle a été lâchée au dernier moment par les États-Unis, ce qui a eu pour conséquence d'annuler les bombardements pré-

vus contre l'armée syrienne.

Pour la Russie, l'urgence est de combattre les terroristes, en soutenant l'armée syrienne qui combat au sol. Cette divergence a amené de fait à la constitution de deux coalitions contre Daech : celle des Occidentaux et celle de la Russie et de la Syrie.

Au lendemain des attentats de Paris, le Groupe de soutien à la Syrie prenait la décision de ne plus mettre le départ du président syrien Assad dans ses priorités. Lundi, le président de la République s'est donc rangé à cette ligne. Depuis ce jour, la France n'a qu'un seul ennemi en Syrie, Daech.

Depuis le discours du président de la République, les liens semblent se reconstruire. La Russie a pris l'initiative. Ainsi, lors d'une réunion d'état-major, Vladimir Poutine a déclaré : « Un détachement naval français mené par un porte-avions arrivera bientôt dans votre secteur. Il faut établir un contact direct avec les Français et travailler avec eux comme avec des alliés ». Par ailleurs, les services d'espionnage des deux pays auront « une coordination plus étroite », indique la présidence russe.

La Russie est donc redevenue un partenaire pour les Européens. Cela s'est fait sans que la Russie ne soit obligée de reculer sur ses principes.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Communiqué du ministère des Outre-mer

Etat d'urgence à La Réunion

Dans un communiqué diffusé dans la nuit de mardi à mercredi, la ministre des Outre-mer annonce l'application de l'état d'urgence à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique, à Mayotte, à La Réunion ainsi qu'à Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

« Le décret déclarant l'état d'urgence, pris le 14 novembre pour 12 jours, a été pris pour contrer une menace immédiate qui concernait prioritairement l'hexagone.

Au regard des récentes évolutions annoncées par le Président de la République pour répondre à la menace terroriste, le Gouvernement a décidé d'étendre l'état d'urgence à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique, à Mayotte, à La Réunion ainsi qu'à Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Cette application se justifie par une nécessité de cohérence et de renforcement du dispositif de sécurité, au moment où l'état d'urgence s'inscrit dans la durée et sera prolongé pour

trois mois par une loi soumise au Parlement.

L'état d'urgence accorde des pouvoirs élargis aux autorités civiles (préfets et ministre de l'intérieur) afin de garantir la sécurité publique. Il permet notamment :

d'interdire la circulation des personnes et d'instituer des zones de protection et de sécurité.

procéder à des réquisitions de personnes ou de biens.

d'interdire des réunions ou manifestations.

d'ordonner des perquisitions à domicile de jour comme de nuit.

d'assigner à résidence toute personne dont l'activité se révèle dangereuse pour la sécurité et l'ordre publics.

d'ordonner la remise d'armes et de munitions.

En revanche, au regard des spécificités géographiques des collectivités du Pacifique et de Saint-Pierre-et-Miquelon, le stade de vigilance « Vigipirate renforcé » reste maintenu.

Par ailleurs, les renforcements des moyens destinés aux forces de police, de gendarmerie, des douanes et de la Justice s'appliqueront également dans l'ensemble des Outre-mer.

Le CREFOM et les attentats de Paris

Patrick Karam, président du Conseil Représentatif des Français d'Outre-mer (CREFOM), condamne avec la plus grande fermeté le commanditaire des attentats de Paris, Fabien Clain, qui se trouve être un réunionnais d'origine, converti, qui s'était radicalisé à Toulouse et demande que tout soit mis en œuvre pour le mettre hors d'état de nuire par tous les moyens.

Le président du CREFOM appelle à ne pas faire d'amalgame car à La Réunion le modèle de vivre-ensemble est bien une réalité et c'est d'ailleurs le Conseil Régional du Culte Musulman de la Réunion et l'Association des Musulmans de La Réunion, qui ont appelé à manifester dimanche en solidarité avec les victimes des attentats sur le parvis des droits de l'homme où les membres de la communauté musulmane étaient très nombreux. Les rassemblements de soutien et de solidarité avec la nation française endeuillée à l'appel des musulmans de La Réunion permettent de préserver l'unité et le dialogue entre les communautés réunionnaises. C'est d'ailleurs un modèle et un exemple que devraient suivre les instances

représentatives des musulmans dans l'hexagone.

Patrick Karam rappelle qu'à la tête du CREFOM, il avait, il y a plus d'un an, dès le 2 octobre 2014 au cours d'une conférence de presse dénoncé la radicalisation et l'enrôlement des jeunes ultramarins par des mouvances terroristes et prévenu que les outre-mer malgré la distance n'étaient pas épargnés par ce phénomène extrême. Il avait aussi appelé les familles à sortir de leur silence et à coopérer avec les institutions de l'Etat afin de tout mettre en œuvre pour identifier et mettre en échec ceux qui seraient tentés par l'extrémisme

Des milliers de Français rejoignent les organisations terroristes. Leur propagande touche toutes les familles, même chrétiennes. Les convertis, de plus en plus jeunes, filles comme garçons, représentent un quart des départs. Les ultramarins, bien que moins concernés que l'ensemble des Français, subissent la propagande de DAESH et d'Al-NOSRA, qui convertissent et recrutent par les réseaux sociaux qui se moquent des distances.

Le président du CREFOM rappelle que plus d'une centaine d'ultrama-

rins sont concernés. D'ailleurs la première bombe humaine en Irak en juin 2014 était un jeune martiniquais de 19 ans. Trois Syriens, qui voyageant avec des faux passeports grecs, en provenance d'Haïti ont été arrêtés le 14 novembre à l'aéroport de Saint-Martin. Mayotte est une zone grise particulièrement perméable aux intrusions par la mer à partir des Comores situés à quelques dizaines de kilomètres et de l'Afrique australe concernés par les Shababs. A partir de Mayotte, sous des identités empruntées, des terroristes peuvent s'infiltrer aussi à La Réunion.

C'est pourquoi, le président du CREFOM, Patrick Karam, en appelle au gouvernement et lui demande d'appliquer le principe de précaution et d'étendre par la loi qui devra être votée jeudi ou vendredi l'état d'urgence aux outre-mer sous peine d'engager sa responsabilité au cas où des actes terroristes interviendraient.

Conseil représentatif des Français d'Outre-mer

Commémoration de la révolte des étudiants contre la Dictature des colonels

Alexis Tsipras cible de la colère de la foule

La commémoration de l'élément déclencheur de la chute de la dictature des colonels en Grèce s'est transformée en mouvement de protestation contre le gouvernement dirigé par Syriza. Les manifestants reprochent la poursuite de l'austérité.

Des milliers de personnes ont participé mardi en Grèce aux manifestations à la mémoire de l'insurrection estudiantine réprimée dans le sang en 1973 par le régime des colonels, un incident qui a entraîné la chute de la dictature un an plus tard.

Selon la police environ 16.000 personnes ont participé aux manifestations à Athènes et 12.000 à Thessalonique, deuxième ville grecque dans le nord du pays.

Environ 6.000 policiers étaient mobilisés, le centre d'Athènes étant bouclé à la circulation jusque dans la soirée.

« Les révoltes ne sont pas pour les

musées, elles vivent dans les luttes des jeunes et des peuples », indiquait une banderole dans le premier cortège.

Cette journée de commémoration était aussi destinée à montrer la détermination à lutter contre la politique d'austérité.

La venue du Premier ministre à l'Université polytechnique – qui fut le théâtre du soulèvement – a même donné lieu à des incidents. Des jeunes ont lancé des projectiles et entonné des slogans anti-gouvernementaux lorsque Alexis Tsipras a déposé une gerbe de fleurs devant le monument aux morts. La raison de leur colère ; l'austérité poursui-

vie par le gouvernement Tsipras et la pression des créanciers.

« J'étais une petite fille à l'époque du soulèvement », dit une manifestante, « mais après toutes ces années et avec tout ce qui s'est passé aujourd'hui, je pense que la vision portée par ceux qui ont protesté à l'époque est toujours vivante ».

La répression de 1973 avait fait au moins 24 morts et des dizaines de blessés. Le slogan scandé à l'époque « pain, éducation, liberté » reste employé 42 ans plus tard.

Quelques réflexions à propos de la gestion de la SEM GEM' PORT

Le dossier du fonctionnement de la SEM GEM' PORT des Mascareignes – La Halle a fait l'objet de plusieurs décisions prises lors de deux conseils municipaux récents, en date du 7 avril et du 3 novembre 2015. Comme la presse ne semble pas avoir été invitée à ce dernier conseil de novembre, aucun écho n'a été donné à ces décisions. Il m'est donc apparu nécessaire de faire part d'un certain nombre de réflexions concernant les orientations prises par la municipalité, qui rappelons-le est actionnaire majoritaire de cette société gérant la Halle des manifestations.

Déjà en avril 2015, on avait pu noter la décision du maire d'accroître l'effort financier de la Ville, au travers d'un protocole transactionnel qui l'engage à verser la somme de 535.787 euros dans les comptes de la SEM GEM' PORT. Cette injection d'argent frais a été renforcée par la décision prise en conseil municipal

du 3 novembre d'octroyer un apport en compte courant d'associé à hauteur de 400.000 euros.

Ces contributions financières importantes visent à « réorganiser l'activité et à mettre en œuvre les axes de développement identifiés » de la société. On aurait pu s'attendre donc en toute logique à ce que les options prises dans ce cadre aillent dans le sens d'une préservation, voire d'une augmentation des recettes, ainsi que d'une diminution des charges.

Or ce ne sera pas le cas, si l'on en juge par deux mesures déjà prises et validées par la majorité municipale. La première concerne la suppression pure et simple de la Foire internationale des Mascareignes, qui était déjà en phase avancée de préparation au cours de l'exercice 2014, et alors que cette manifestation était de loin la plus rentable activité de la Halle.

L'autre mesure qui va à contre-courant de la volonté proclamée d'une

saine gestion, au niveau de la diminution des dépenses, c'est la décision d'accorder à la représentante de la Ville « occupant au nom et pour le compte de cette dernière le poste de présidente du conseil d'administration assumant la direction générale » des indemnités à hauteur de 5.000 euros par an. Il faut savoir que c'est une première dans l'histoire de la SEM GEM'PORT. Jamais auparavant, depuis sa création en 1994, un élu n'avait perçu d'indemnités pour les responsabilités qu'il exerçait dans la SEM, ni dans aucune autre des organisations extérieures à la Ville. Ces responsabilités étaient jusqu'alors considérées comme inhérentes à la fonction d' élu municipal... mais les temps changent !

Firose Gador

Oté

Alon parl l'otosifizans alimantèr ! Alon parl de ri !

Mi sort arlir lo pti liv nout parti la tiré na poin si tèlman lontan é mi souvien bien nou la anparl de sa kan nou la roganiz in séminèr la-ba dann Sin-Pyèr. Dann ti broshir-la nana vinn-sink mézir minimom si ni vé fé sort nout péi dann malizé. Bien sir mi sava pa anparl tout lo bannt poin mé inn tousèl pou komansé, lo poin 20 k'i port dsi l'oto-sifizans alimantèr. Koman gingn nout manzé par nou-mèm é sète nout famiy dann lo fitir ?

Pou moin, sa in poin kapital, é konm moin lé optimis mi pans sa sé in poin ni pé gingn trapé é sirtou ni pé trap ali vite... Si ni vé bien ! é si ni anbèk dann in éstratézi la riptir, dann nout l'agrikiltir galman. Mi donn arienk in poin : ni manz de ri é ni plant pa in sèl pyé . Poitan la natir rényonèz i di pa nou li lé pa kapab rosouvoir bann plantasyon d'riz... dann nout pasé nana dé péryod nou la plant de ri, é de ri bien bon siouplé !

Ni pé pi plant sa koméla, d'aprè zot ? Myé k'sa ni pé plant de ri bio avèk in bon rannman, kisoï lo ri SRI k'i plant Madagascar, kisoï lo ri Nérica i plant dann l'Afrik dé l'ouès... Avèk sa pa z'in gram l'angré shimik , pa in myète dézèrban, pa ditou d'zinséktisid modèrn mé avèk in bonpé lo soin, avèk l'uïl de koud sansa in sèrtin dégré la mékanizasyon6 La tèr, konm ni koné, lé paré pou rann anou lo bon soin nou nan avèk èl.

La tèr I mank anou ? 7000 éktar an frish i domann arienk pou k'i plant do ri dodan.... Moin na poin la plas pou di pliské sa, mé lo poin 20 nout program I pé amen anou trap nout otosifizans alimantèr é trap ali vite siouplé..

Justin

NB Sak i vé ransègnman i pé alé dsi Témoignages é zot i mank ar pa l'informasyon. Solman in vré plan pou nout dévlopmann l'apodiksyon manzé lé bien nésésèr ;

« **Koméraz i fé gate ménaz !** » - In kozman pou la rout

Zot i koné kréol i èm fé la-di la-fé. I èm rakont dé shoz mèm si nou lé pa sir ke lé vré. L'anvi rakont dé shoz, sa in afèr demoun i èm an zénéral kansréti pou amontr zot i koné pliské lé z'ot dsi tout z'afèr-konm di lo kont : dé foi la lang i grat !. Mésyé zé-sé-tout é madam Zé-sé-tout sa i mank pa. In pti médizans la zamé tyé pèrsonè.. Sa lé a voir ! si zot i sava dsi fé divèr zot va romark in pti kozman i pé fé bonpé déga. Sirtou dann in ménaz/ in ménaz, sa lé touzour an l'ékilib instab, é pou in oui, pou in non, lé riskab kapoté. Nout kozman pou la rout sé in l'invitasyon s'an pass koz inital.